

ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 À 19H15

Étaient présents :

M. CURALLUCCI DE PERETTI, Directeur de l'école,
 Mme LE VAVASSEUR, Adjointe au Maire (Affaires scolaires) ; Mme SAVARY (Représentant la Mairie au conseil d'école)

Les enseignants : Mme APERT (ULIS) ; Mme BAUSSAC (CM1B) ; Mme BERNASCONI (CE1/CM1 les lundis ; mardis et jeudis) ; Mme BLOCH (CP3) ; Mme DAILLY (CE2A les lundis et mardis) ; Mme DANIEL (CE1A) ; Mme DELESQUE (CE1C) ; Mme FUENTES (CM2A) ; Mme GIRAUD (CE1B) ; Mme KAN-MOUNIER (CM1A) ; Mme MARTIN (CP1) ; Mme MARTINS BENTO (CP2) ; Mme MERICOURT (CM2B) ; Mme ORLUC A. (CP4 les lundis et mardis ; CM2C les jeudis ; CE1/CM1 les vendredis) ; Mme ORLUC T. (CE2C) ; Mme PASCON (CE2A les jeudis et vendredis) ; Mme RAMOND (CP4 les jeudis et vendredis) ; Mme SCHREINER (CM2C les lundis ; mardis et vendredis) ; M. NAU (CE2B).

Les parents délégués : MME BIANCOLLI (CAAPE) ; MME CHAMPAGNE (CAAPE) ; MME DARLEY (FCPE) ; MME DEVIINGT (FCPE) ; MME DONDEYNE (PEEP) ; MME GOMICHOIN (CAAPE) ; MME GONS (CAAPE) ; MME LAIGLE (CAAPE) ; MME LIENARD (PEEP) ; MME MOUCHEL (CAAPE) ; MME PAPANIKOLAOU (CAAPE) ; MME POCHARD (FCPE) ; MME PUREN (FCPE) ; MME REPINÇAY (CAAPE)

1 – Bilan du début d'année à l'école Paul Bert (Effectifs – Evaluations CP - CE1)

- Effectifs : Moyenne par classe 25.9

17 classes effectifs 414 Moyenne école 25,9	Année scolaire en cours 2019/2020											
	CP1	CP2	CP3	CP4	CE1A	CE1B	CE1C	CE1	CE2A	CE2B	CE2C	
	23+1	23+1	23	23+1	25+1	25+1	25+1	9	25	26	26	
	95				87				77			
	ULIS	CP	CE1	CM1	CM2	CM1A	CM1B	CM1	CM2A	CM2B	CM2C	
	10	3	3	2	2	27+1	27+1	14	28+1	27+1	28	
						70			85			

L'école Paul Bert comporte 17 classes. Les 10 élèves de l'ULIS sont inclus dans les classes ordinaires en fonction des projets individuelles.

Nouvelles personnes à l'école cette année :

- Mme OrLuc Alicia qui travaille le lundi et le mardi en classe de CP4, le jeudi en classe de CE1-CM1 et le vendredi en classe de CM2C
- Mme Pascon travaille le jeudi et le vendredi en CE2A.
- M. CURALLUCCI de PERETTI : direction de l'école Paul Bert

- RASED : Mme Stéphanie ALDUC ; psychologue scolaire est présente cette année ; Mme Vautier Dominique ; maître E complète le RASED Cette année. Mme Vautier intervient sur Chaville les lundis et mardis. Le rôle du maître E : prendre des petits groupes d'élèves pour une aide autour des compétences en mathématiques et en français après une demande des enseignants de l'école. L'aide est essentiellement apportée aux élèves de CP et CE1.

Les cours de portugais (**EILE** : enseignements internationaux de langues étrangères) ont commencé le mercredi 7 octobre de 11h00 à 12h30. Mme Ana Lisete Carlos assure les cours. Les cours sont ouverts aux élèves du CE1 au CM2.

Pas de nouvelle concernant les cours d'arabe (EILE) qui devraient avoir lieu à l'école Ferdinand Buisson

Aménagement temps scolaire suite à crise sanitaire :

Le réfectoire n'est pas assez grand. Il y a eu beaucoup d'absents en septembre chez les enfants et moins depuis. Organisation de passage échelonné à la cantine, temps de passage assez court surtout pour les CM2 mais il y a peu de solutions.

Les informations sont à retrouver sur le site de l'école : <http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/>

Toutes les classes de l'école ont une adresse de messagerie spécifique. Les enseignants ont les adresses de messagerie des parents pour communiquer avec eux.

Evaluation CP-CE1 :

De bonnes surprises : les résultats globaux sont meilleurs en CP cependant il est à remarquer une baisse de l'autonomie par rapport à l'année dernière pour les CP.

CE1 : l'attention et l'autonomie est moindre que la rentrée dernière. Résultat CE1 : stable en mathématiques. Petite baisse de niveau en lecture.

Certains enseignants ont communiqué individuellement aux parents les résultats de l'élève, d'autres enseignants seulement si le résultat de l'élève a mis en avant le besoin d'une action/soutien particulier.

2 - Approbation du règlement intérieur

Le seul changement du règlement intérieur concerne la suppression de l'adresse « école-Mairie ». Les messages adressés à l'école doivent parvenir uniquement sur l'adresse Éducation Nationale. (0922086t@ac-versailles.fr)

Si des points sont à retravailler et à amender, ils seront proposés avant juin 2021 pour une approbation au conseil d'école de novembre 2021.

Rappel : la charte de la laïcité fait partie des documents liés à ce règlement intérieur.

Le règlement et la charte de la laïcité sont en ligne sur le site de l'école.

<http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/reglement/>

3 - Coopérative scolaire

La coopérative de l'école se porte particulièrement bien. Les dons des parents sont encore au rendez-vous cette année.

Des investissements seront réalisés dans du matériel numérique (Radio scolaire – robotique – tablettes). Ce matériel sera à disposition pour toutes les classes de l'école.

La coopérative permettra aussi de proposer aux élèves des activités liées aux projets des enseignants et des programmes de l'école.



Coopérative ou foyer :
E.E Paul Bert CHAVILLE 2058
1 parvis des écoles
92370 - CHAVILLE
Tel : 0182009001 Fax :
Email : 0922086t@ac-versailles.fr

Numéro d'affiliation à OCCE : 2058
Numéro d'établissement : 0922086T

CHARGE		PRODUIT	
60700008	Achat de produits pour cessions 4320,80 €	70700008	Vente de produits pour cessions 5767,00 €
61681008	Assurances versées pour la coopérative 208,45 €	70800008	Produit des activités éducatives 66,00 €
61810008	Charges des activités éducatives 3664,25 €	74100008	Subventions d'état, des collectivités 0,00 €
62810008	Cotisations versées à l'OCCE 715,70 €	74200008	Autres subventions 0,00 €
65000008	Autres charges courantes 984,12 €	75000008	Autres produits courants 0,00 €
67000008	Charges exceptionnelles 436,66 €	75600008	Participations volontaires des familles 8942,00 €
68000008	Achat de biens durables 0,00 €	76700008	Produits financiers (mutualisation) 0,00 €
		77000008	Produits exceptionnels 43,80 €
	Total des charges 10329,98 €		Total des produits 14818,80 €
	+		+
	Excédent(1) 4488,82 €	OU	Déficit(2) 0,00 €
	=		=
	(3) 14818,80 €	<--- = --->	(4) 14818,80 €

BILAN simplifié au 31 août 2020

ACTIF		PASSIF	
51200000	Comptes bancaires 15096,17 €	11000000	Report à-nouveau 10770,69 €
	+		+
51400000	Chèques postaux 0,00 €		
	+		
53000000	Caisse en espèces 163,34 €	120	Excédent (+) 4488,82 €
	+		OU
5... Autres comptes 0,00 €		129	Déficit (-) 0,00 €
	=		=
Total de l'actif (5) 15259,51 €	<--- = --->	Total du passif (6) 15259,51 €	

- (1) Il y a Excédent si Produits > Charges (3) Charges + Produits éventuel
(2) Il y a Déficit si Charges > Produits (4) Produits + Déficit éventuel (5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2019/2020

Signature du mandataire 2019/2020

Mme DELESQUE

(*) Vous devez joindre la copie du (des) dernier(s) relevé(s) bancaire(s) justifiant les comptes 5... au 31 août 2019 (ou au plus près).
Toutes différences entre la comptabilité et le(s) compte(s) bancaire(s) doit faire l'objet d'un rapprochement bancaire.
(**) Matériels dont la durée de vie est supérieure à un an et figurant à l'inventaire des biens achetés par la coopérative.

4 - Projets de l'année scolaire 2020-2021

A - Projet jeunes écrans même si pour 'instant les enfants ne peuvent pas aller à l'Atrium. Les enfants visionnent les films dans la grande salle. M. Didier ALBESSART intervient toujours avant la séance « cinéma » et après cette séance pour revenir sur les thèmes retenus lors de la présentation.

Toutes les classes de l'école participent au projet « Jeunes écrans ».

Voici le programme de l'année :

5 octobre 2020 : cycle 3(CE2-CM1-CM2) : L'Homme qui rétrécit de Jack Arnold

14 décembre 2020 ; cycle 2 (CP-CE1) : Jiburo de Lee Jung-hyang

18 janvier 2021 ; cycle 3 : Chantons sous la pluie de Stanley Donen

11 février 2021 ; cycle 2 : Programme de courts métrages (animation)

15 avril 2021 ; cycle 3 : Dans les bois de Mindogas Survila (documentaire)

B - M. Eric Laurent a renouvelé cette année sa proposition de travail en partenariat avec la « maison de la nature » autour des thèmes suivants : la forêt - la biodiversité – l'ornithologie.

De nombreuses classes de l'école participent à ce projet.

C - Deux intervenants musique interviennent à l'école cette année :

Pour les 3 CE2 : intervention de Diane Nicolas, sur le projet "Paris en chansons"

Pour les CP, c'est Valérie PONAMA qui intervient pour le projet "Voyage musical autour du monde" les mardis et vendredis après-midi.

Pour les CM1 et CE1/CM1 projet percussions : bidons, bâtons, coups, boomwakers et percussions corporelles

On ne peut pas planifier pour l'instant de spectacle fin d'année

D - Plusieurs projets avec la médiathèque :

Les CP participent au projet "Les Incorruptibles" (<https://www.education.gouv.fr/le-prix-des-incorruptibles-7316>)

Visites lecture pour les CE2B et CE2C - Moyen Age pour CE2A.

E - CE2B : mise place d'un travail en relation avec le projet **AtOle** (=Attentif à l'écOle) mis en place par l'INSERM.

Projet basé sur l'attention, permet d'apprendre aux enfants ce qu'est l'attention et avoir ainsi des outils pour la maîtriser.

F - Intervenant anglais qui va arriver pour les CM1/CM2 pour aider les enseignants de novembre à avril

G - On ne sait pas encore si le projet vélo en lien avec la sécurité routière pour les CM1 pourra avoir lieu en juin.

H - CM2 font du théâtre : écriture dialogue et après jeu de théâtre + représentation

5 - Manifestations

Le festival du livre ne peut se dérouler comme les années précédentes ; cette manifestation est reportée au mois de mars en accord avec l'équipe de l'école l'organisme qui le propose. (<https://lefestivaldulivre.com>).

Quant à la kermesse, rien ne peut être décidé encore.

6 - Classes extérieures

Les classes extérieures étant annulées au moins jusqu'à fin janvier ; les enseignants des classes concernées peuvent proposer des projets de classe sur site qui seront étudiés par la Mairie et par l'Inspection départementale de l'Éducation Nationale.

Concernant les arrhes versées ; Mme LE VAVASSEUR a confirmé la démarche faite auprès du Trésor Public de Meudon pour que tous les parents soient remboursés. A priori les arrhes n'ont pas encore été reversées à de nombreuses familles

Si des familles n'ont pas encore été remboursées, elles doivent revenir à l'accueil de la Mairie pour avoir la confirmation de la prise en compte de leur demande.

Beaucoup de parents présents font remarquer qu'ils n'ont pas reçu le virement à ce jour.

Demande faite en séance à Mme LE VAVASSEUR de se renseigner sur ces retards de remboursements et de faire un retour aux parents d'élèves.

Prochains conseils d'école : mardi 2 mars 2021 et mardi 22 juin 2021.